



**PROCES-VERBAL COMPLET
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 02 SEPTEMBRE 2024 A 20h00**

Le Lundi 02 Septembre 2024,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le Mardi 26 Août 2024, conformément aux articles L.2121-10 et 14 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Mairie, salle du Conseil, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Bertrand DURANTON, Maire.

Etaient présents : M. DURANTON Bertrand, M. HUTHER Fabrice, M. SEIGLE Didier, Mme BOUCHON Sylvie, M. BACHER Bruno, M. THIVOLET Daniel, M. QUEMIN Denis, Mme BOUCHON Céline, M. JOURDAN Jérôme, Mme SCHULTZ Laurence, Mme GENIN Chantal, M. SLACHETKA Emmanuel, Mme MATHIEU Emilie, Mme DELORME Séverine

Excusés :

Absent :

Procuration :

Formant la majorité des membres en exercice.

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivité Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

M. Emmanuel SLACHETKA est désigné pour remplir cette fonction.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du Procès-verbal complet de la séance du Conseil Municipal du 22 Juillet 2024
- Administration Générale :
 - o Délibérations :
 - Subvention Classe verte
 - Création commission d'appel d'offres
 - Création numéro de rue local de chasse
 - Création numéro de rue décharge
- Urbanisme :
 - o Point avancement local associatif et technique
- Divers

APROBATION DE COMPTE-RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL :

Le procès-verbal complet du Conseil Municipal du 02 Juillet 2024 est approuvé à l'unanimité des présents.

ADMINISTRATION GENERALE :

DELIBERATIONS

SUBVENTION CLASSE VERTE

Tous les 2 ans la directrice de l'école organise un voyage scolaire pour les élèves de CM1 et CM2 (environs 20 élèves)

Afin de financer la classe verte de l'année 2024, l'école a mis quelques actions en place (vente de fromage, soirée jeux), le Sou des Ecoles a également participé au financement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, décide

- D'accorder une subvention de 1500€
D'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires

DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRE

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir élire 3 titulaires et 3 suppléants pour former la commission d'appel d'offre dont il sera président

Ce sont présentés pour être titulaires :

- Mme Séverine DELORME
- M. Didier SEIGLE
- Mme Chantal GENIN

Ce sont présentés pour être suppléants :

- M. Bruno BACHER
- M. Fabrice HUTHER
- M. Denis QUEMIN

Toutes les personnes, ci-dessus, ont été élus à l'unanimité des présents par le Conseil Municipal.

Informations :

Le dossier de consultation est en cours, réponse avant le 09 septembre à 17h, toutes les offres seront sur une clé, qui sera donnée à l'architecte, qu'il analysera avant la réunion de la CAO le 18 septembre à 18h30. Suite à la réunion un mail sera envoyé aux entreprises qui n'ont pas été retenues. Ils auront 11 jours pour faire un recours, ensuite les entreprises retenues seront réunies pour communiquer sur le dossier. Le démarrage débutera 1 mois après.

CREATION NUMERO DE RUE CHEMIN DES GRANDES TERRES

L'adresse est une donnée d'information essentielle qui permet à tout citoyen, personne morale ou lieu géographique d'être accessible et de bénéficier d'un ensemble de services de plus en plus large.

Une adresse aux normes, c'est l'assurance d'un accès rapide pour les services de secours d'urgence, les services à domicile, les livraisons, la distribution du courrier.

Une adresse aux normes est également une condition indispensable pour pouvoir bénéficier de la fibre optique à son domicile.

Une adresse aux normes est enfin un moyen d'identifier avec précision la localisation des habitations, des bâtiments publics et des sites remarquables (stade, cimetière, etc..).

L'article L 2121-29 du Code général des collectivités territoriales précise que le conseil

municipal règle, par ses délibérations, les affaires de la commune.

Il appartient donc au conseil municipal de valider par délibération la numérotation à donner à chaque construction de maison ou bâtiment communaux eu associatifs.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, ADOPTE

La numérotation suivante pour la décharge construite sur la parcelle A 1093 :

N°	DENOMINATION	PARCELLE
278	Chemin des Grandes Terres	A 1093

la numérotation suivante pour le local de chasse construit sur la parcelle A 1093 :

N°	DENOMINATION	PARCELLE
280	Chemin des Grandes Terres	A 1093

URBANISME :

Monsieur le Maire fait lecture des Permis de Construire et Demande Préalable, déposés depuis le dernier Conseil.

DIVERS :

Points d'apports volontaires

Un bureau d'étude est venu faire le point sur les 5 emplacements des points d'apports, nous avons fait quelques modifications :

- Chemin du Fayet, nous avons demandé de le déplacer plus loin
- Chemin de la Ranche, nous avons demandé à ce que ce soit plus près de l'eau afin de prendre moins de surface à l'agriculteur qui travaille sur ce terrain

Démarrage des travaux le 14 octobre.

Le vidage sera adapté grâce à des capteurs.

Il y a de gros échanges sur les ordures ménagères qui ne seront plus ramassés chez les particuliers prochainement.

Prise de parole de Mme Sylvie BOUCHON :

Rentrée Ecole

76 enfants sont inscrits à l'école :

20 petites et moyennes section avec Cindy et Alycia

19 Grandes section et CP avec Malorie

21 CE1 et CE2 avec Christelle

16 CM1 et CM2 avec Céline et Philippe

Il y a 3 AVS pour 4 enfants en difficultés.

Des problèmes de lenteur avec internet sont toujours récurrents

La directrice a récupéré un ordinateur avec 2 écrans mais n'a pas de lien avec la photocopieuse.

Le tableau blanc de Malorie commence à être défectueux.

Les conseils d'école se feront les mardis au lieu des vendredis.

Personnes de plus de 65 ans

Mme BOUCHON Sylvie remercie Mme DELORME Severine pour avoir pris le temps d'aller voir les anciens de plus de 65 ans inscrits sur la liste des personnes sensibles.

Ecole

La classe de Mme CHAPOT Christelle a été repeinte en blanc et bleu, selon ses souhaits. Elle demande s'il est possible de carreler au-dessus du lavabo afin de protéger le mur de l'humidité.

Un enfant en moyenne section s'est cassé le tibia et a un plâtre sur toute la jambe. L'école refuse de la prendre l'après-midi car l'ATSEM est en incapacité de la porter.

Périscolaire

La véranda dans la cantine a été faite pendant les vacances, sybille est ravie. Elle demande s'il est possible de commander 3 petites chaises supplémentaires pour la cantines car il y a plus d'élèves de maternelle qui viennent à la cantine.

Monsieur le Maire reprend la parole :

Chats errants

Dans l'impasse de Chichatenay, les chats errants font beaucoup de dégâts, notamment chez la famille BOUILLANT, où ils ont abîmé le trampoline, les plantations et autres... Le jardin est devenue une litière géante. Les chats auraient élu domicile sous la terrasse de la famille VAUGON.

Prise de parole de Mme Chantal GENIN :

Flash

Le flash sortira la semaine prochaine.

Les arts en herbe

Les arts en herbe feront une animation sur la commune le 17 octobre

Prise de parole de M. Denis QUEMIN :

Eclairage public

Un 2^{ème} lampadaire sera rajouté sur un poteau existant au carrefour des cerisiers.

Prise de parole de M. Fabrice HUTHER :

Véhicules mal garés

Au triangle, impasse des glycines, anciennement BERAUD, il y a toujours des personnes qui se garent au bord de la route, limitant la visibilité. Il va falloir les informer et si pas de changement prévenir la police municipale.

Prise de parole de M. Didier SEIGLE :

Débrousaieuse

La vieille débrousaieuse est cassée, il faudrait ressouder la branche.

Madame BOUCHON Sylvie reprend la parole :

Panneaux grillagés

Les panneaux grillagés arrachés dernièrement vont devoir être changés ou réparés pour sécuriser l'aire de jeux.

Prochain conseil municipal

Lundi 07 Octobre 2024

Mardi 05 Novembre 2024

Lundi 02 Décembre 2024

Clôture de la séance : 22h00

Le Maire,

Bertrand DURANTON



Le secrétaire de séance

Emmanuel SLACHETKA

